



Comité de Direction
du Mardi 16 Juin 2026
à 19h00

Membres présents :

Mmes P. SERFATY – C. MARIETTE – L. LEVAYER

Mrs S. HAMON – D. ROUXELIN – G. DORIZON – M. JOURDAN – M.
LENEVEU – A. LEFEVRE – JC. NEEL – J. CHENEL – D. CULLERON -

Membres excusés :

Mme C. GILLES

Mrs B. BAHU – F. PAING – J. LUCAS – F. BRAULT – P. LAISNEY

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 mai 2026
2. Condoléances, remerciements, félicitations, informations diverses – S. HAMON
3. Informations budgétaires – S. HAMON / M. LENEVEU
4. Informations Assemblée Générale LIGUE – S. HAMON
5. Point Ressources Humaines – S. HAMON / JC. NEEL
6. Préparation AG du jeudi 18 juin 2026 – D. ROUXELIN / M. JOURDAN / JC. NEEL
7. Point Week end du Foot en Famille – M. JOURDAN / D. ROUXELIN
8. Questions diverses (Tour de table)
9. Clôture par le Président

Ouverture de la réunion : S. HAMON

Le président ouvre la réunion du comité directeur du district de la Manche.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 mai 2026 : S. HAMON

Le Procès-Verbal du 18 mai 2026 est approuvé à l'unanimité des élus.

Condoléances, remerciements, félicitations, informations diverses : S. HAMON

❖ Condoléances :

Le Président présente les condoléances du District aux familles de famille de Mr DE ST JORES, club du FC ELLE et P. DOYERE, club de RONCEY/CERISY.

❖ Félicitations :

S. HAMON présente les félicitations aux vainqueurs et finalistes des coupes de la Manche.

Félicitations à Melles E. FOLIOT et A. LETERRIER, arbitres désignées pour la finale régionale féminines jeunes et au club de US SEMILLY ST ANDRE pour leur 50^e anniversaire.

❖ Remerciements :

Le Président remercie l'ensemble des clubs et des communes qui ont accueilli nos évènements :

- ✓ ES POINTE HAGUE à Beaumont Hague, pour les finales du foot en famille,
- ✓ FCEH, CA PONTOIS et JULLOUVILLE SARTILLY, pour la journée nationale des débutants,
- ✓ LESSAY et PIROU, pour la journée festive U11

S. HAMON apporte son soutien à la gardienne de but du FC ST LO MANCHE, à la suite des graves incidents survenus lors d'une rencontre en Seine Maritime. L'ensemble des élus lui souhaite un prompt rétablissement en regrettant vivement cette violence inadmissible.

Informations budgétaires : S. HAMON / M. LENEVEU

Le président fait part aux membres du CODIR de son mécontentement concernant le non-paiement des dotations prévues par la Ligue de Normandie. La suppression, annoncée d'un total de plus de 50.000 € venant des aides de la FFF et redistribuées par la Ligue de football de Normandie. Cette annonce tardive et non programmée n'a pas permis un ajustement dans la durée de notre prévisionnel ce qui aurait été une démarche utile.



S. HAMON et M. LENEVEU trésorier travaillent sur la préparation d'un budget prévisionnel axé sur la rigueur, dans une volonté collective de réduire nos dépenses et engager une politique d'économies afin de pouvoir continuer à proposer aux clubs des frais de fonctionnements les plus supportables. Cette baisse de subventions pourrait nous contraindre à un ajustement de nos frais de personnels.

Informations AG Ligue : S. HAMON

Le président évoque les résultats des différents votes des clubs lors de l'Assemblée Générale de la Ligue de Normandie. Il regrette le rejet du projet de refonte des championnats de Ligue, il y avait une proposition équilibrée et adaptée à notre entité régionale. Le refus d'une courte majorité des clubs entrainera un statu quo qui continuera à affaiblir le niveau de notre football.

Ressources Humaines : S. HAMON / JC. NEEL

Afin d'assurer la fin du contrat d'alternance de N. LECARPENTIER et du contrat de prestations conclut pour une année avec M. RENAUD (communication).

L'accueil de 2 nouveaux contrats d'alternance adaptés à nos besoins en termes de durée et coûts nous ont fait retenir 2 profils complémentaires : Une chargée de la communication écrite (création- images – supports réseaux) et une seconde axée dans la gestion des événements, le partenariat et l'organisationnel. Cette organisation, n'impactant aucune dépense supplémentaire permettra de répondre aux diverses demandes des élus et des commissions avec efficacité et compétence. Les 2 alternants seront intégrés à l'équipe administrative sous la responsabilité du responsable administratif.

Préparation AG du jeudi 18 juin 2026 : M. JOURDAN / D. ROUXELIN / JC. NEEL

Deux réunions de préparation ont permis de préparer dans les meilleures conditions notre AG ordinaire qui ne comporte ni présentation financière, ni de procédure électorale en termes de renouvellement des membres du CODIR.

- ❖ Interventions de nos partenaires : Le CDOSM sur l'amélioration des habitudes de nutrition dans la pratique du sport et le SDJES sur la gestion des alertes et du suivi des violences faites aux jeunes joueurs.
- ❖ Modalités d'approbation ou de rejet par les clubs (vote électronique) des propositions suivantes concernant les compétitions :
 - ajustements des procédures du barèmes à points,
 - organisation championnats U17 garçons et U17 filles,
 - règlements des Coupes de la Manche.



Le comité de Direction, à la suite d'un vote à main levée concernant les contenus de ces propositions, les approuvent à l'unanimité, permettant ainsi la tenue d'un vote auprès des clubs.

Point Week end du Foot en Famille : M. JOURDAN / D. ROUXELIN

L'organisation et le déroulement des coupes de la Manche s'est passée dans les meilleures conditions tant sur le point technique et déroulement des épreuves que sur le point organisationnel et événementiel.

Notons comme points forts :

- ✘ Le bon comportements et l'esprit des équipes engagées, aucun carton rouge distribué et un nombre très correct de cartons jaunes.
- ✘ L'émotion ressentie lors des rencontres foot partagé dans la gestion des protocoles et le déroulement des rencontres.
- ✘ La présence de nombreux élus des diverses collectivités et partenaires.

Comme tous les ans, cette manifestation reste la référence d'un Week end réunissant le football départemental en conjuguant compétition et convivialité.

Questions diverses (Tour de Table)

M. JOURDAN : demande de subvention Lycée LITRE AVRANCHES :

Le lycée dont nous sommes partenaires (classe sport études foot) a été qualifié pour la Coupe du Monde des lycées qui aura lieu en Chine. Le coût de la participation, malgré les nombreuses aides reste très élevé par participant : 630 € par famille pour un coût réel de 2400 €. Le district vote à l'unanimité une aide exceptionnelle correspondant à l'importance de l'évènement de 2000 €, la Ligue de Normandie devant s'aligner sur notre proposition.

M. JOURDAN : organisation de la gestion des livraisons :

Afin de réguler et d'optimiser la gestion des diverses livraisons de matériels dans les locaux du district : accueil – stockage – vérifications et suivi, un cahier des charges est en cours d'élaboration afin de définir de façon claire et précise les modalités d'organisation. Cette mise en place pour la reprise de la saison s'accompagnera d'une organisation de la gestion des stocks et de l'entretien des locaux.

C. MARIETTE : Procédures de convocation et d'information des élus : le président précise à C. MARIETTE qu'elle a été comme tous les membres du CODIR, informée par mail le 02/06/2026 de la date du CODIR comprenant l'ordre du jour de celui-ci ; il rappelle à C. MARIETTE qu'elle est également informée de tous les évènements au même titre que les autres élus. Concernant l'envoi du questionnaire relativement aux diverses tâches à accomplir lors de l'AG, sa demande été prise en compte selon les missions à accomplir, comme pour tous les membres présents. A propos du rassemblement foot partagé de COUTANCES, l'indisponibilité en dernière minute des élus présents à nécessité la seule présence d'une salariée, ayant en charge cette relation, l'essentiel n'étant pas de faire de la figuration mais de permettre la tenue du rassemblement dans les meilleures conditions.



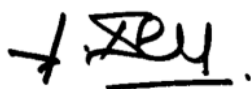
Protocoles des remises de récompenses lors de manifestations : la désignation des élus ou des partenaires pour ces missions sont définies à l'avance avec un souci de représentation et de hiérarchie selon les besoins.

Diverses demandes de clubs : Le président précise que les demandes diverses faites par les clubs doivent faire l'objet d'un envoi d'un mail au président et que le nécessaire est fait pour apporter une réponse. Les intervenants au sujet des différentes procédures concernant les clubs (sanctions – réglemations) ne peuvent faire l'objet d'intervention des élus auprès des commissions compétentes qui conservent une indépendance comme le stipule nos règlements.

Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la réunion.

Le Secrétaire de séance
Jean-Claude NEEL



Le Président du District
Stéphane HAMON



PV MIS EN LIGNE LE 03/07/2026